

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 406 Prestations techniques et administration des traitements			
Code	PAIR4B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u>  <b>Virginie BIDAULT</b> (<a href="mailto:virginie.bidault@helha.be">virginie.bidault@helha.be</a>)            François BEUMIER (<a href="mailto:francois.beumier@helha.be">francois.beumier@helha.be</a>)            Jean-François CLAES (<a href="mailto:jean-francois.claes@helha.be">jean-francois.claes@helha.be</a>)            Emmanuelle CLAES (<a href="mailto:emmanuelle.claes@helha.be">emmanuelle.claes@helha.be</a>)  <u>HELHa Jolimont</u>  <b>Erbiha MESSAOUDENE</b> (<a href="mailto:erbiha.messaoudene@helha.be">erbiha.messaoudene@helha.be</a>)            Laurent COUTY (<a href="mailto:laurent.couty@helha.be">laurent.couty@helha.be</a>)            Angélique LEFEBVRE (<a href="mailto:angelique.lefebvre@helha.be">angelique.lefebvre@helha.be</a>)  <u>HELHa Tournai - Salines</u>  <b>Julie DE NEVE</b> (<a href="mailto:julie.de.neve@helha.be">julie.de.neve@helha.be</a>)            Amandine COISNE (<a href="mailto:amandine.coisne@helha.be">amandine.coisne@helha.be</a>)            Delphine DE VISSCHER (<a href="mailto:delphine.de.visscher@helha.be">delphine.de.visscher@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### Acquis d'apprentissage visés

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR3B12, PAIR3B13

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B06A            Prestations techniques y compris administration des traitements            20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR4B06A            Prestations techniques y compris administration des traitements            10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : [sante-tournai@helha.be](mailto:sante-tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Prestations techniques y compris administration des traitements			
Code	21_PAIR4B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Julie DE NEVE</b> ( <a href="mailto:julie.de.neve@helha.be">julie.de.neve@helha.be</a> ) <b>Amandine COISNE</b> ( <a href="mailto:amandine.coisne@helha.be">amandine.coisne@helha.be</a> ) <b>Julie DE NEVE</b> ( <a href="mailto:julie.de.neve@helha.be">julie.de.neve@helha.be</a> ) <b>Delphine DE VISSCHER</b> ( <a href="mailto:delphine.de.visscher@helha.be">delphine.de.visscher@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 406 : Prestations techniques et administration des traitements.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 406 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

- 4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- 4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

#### Acquis d'apprentissage de l'UE 406 et de l'activité d'apprentissage

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratique les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- A. ECG (2h)
- B. PVC, Swan ganz, ponctions artérielles, gazométrie (4h)
- C. ARCA (2h)
- D. Drainage thoracique (2h)
- E. Pose plâtres et attelles (2h)
- F. Respirateurs (VI), Cpap, Bpap (VNI) et aide à l'intubation (4h)
- G. Trachéo, AET (4h)

### Démarches d'apprentissage

### Sources et références

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La note de l'unité d'enseignement est la note de l'activité d'apprentissage.

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale suffisant à la fois pour les prestations techniques et l'administration des traitements. En cas de lacune(s) dans l'un des deux contenus, l'UE ne sera pas validée.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'épreuve intégrée de l'UE 406 : Prestations techniques se fera par un examen écrit en juin.

L'examen est sur 10 points.

Les modalités sont identiques pour toutes les sessions d'examen.

Cet examen peut mobiliser les compétences et acquis d'apprentissage des blocs 1, 2 et 3.

L'UE ne sera validée après délibération que si l'étudiant démontre la maîtrise des connaissances définies comme incontournables pour l'acquisition des acquis d'apprentissages de l'UE, y compris les acquis et compétences des blocs 1-2 et 3.

Les modalités d'évaluation sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).